



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

OBJECTIFS

- Prise de recul : le développement durable, représentations et démarches.
- Intégrer le développement durable comme stratégie pour le territoire.
- Intégrer le développement durable dans l'action municipale.

CONTENU

* **Prise de recul : le développement durable, représentations et démarches**

Que recouvre aujourd'hui l'idée d'un développement durable ? Que peut-elle signifier à l'échelon local, pour les habitants, les acteurs économiques, la collectivité ?

- Ce module apporte des clefs pour comprendre le mouvement historique dans lequel s'inscrit l'idée d'un développement durable et apporte un éclairage permettant d'être capable d'en avoir une approche critique et de confronter sa propre représentation à celle qu'en ont les différents publics avec lesquels les élus sont amenés à travailler.

* **Intégrer le développement durable comme stratégie pour le territoire**

- Comment prendre la mesure de ces enjeux ? Comment mettre en perspective les dynamiques actuelles du territoire au regard des objectifs d'un développement durable, et relier les actions et politiques de la collectivité à l'aune de ces objectifs ?

- Ce module propose des clés de lecture qui permettent de développer une approche prospective des vulnérabilités et opportunités qui conditionnent l'"avenir" du territoire, et d'analyser comment la collectivité peut les appréhender dans le cadre de ses compétences et champs

d'intervention.

- Intégrer le développement durable dans l'action municipale

Comment définir, mettre en œuvre et piloter une démarche de développement durable ?

- Ce module permettra d'appréhender de façon opérationnelle :

* Quels peuvent être les différents "périmètres" de la mise en œuvre de cette démarche : celui du fonctionnement interne de la ville, celui des politiques qu'elle conduit, celui enfin de la " mise en mouvement " de la population et des acteurs socio-économiques de son territoire, auprès desquels elle peut jouer un rôle important d'impulsion,

* Comment mettre en place une démarche permettant de progresser " pas à pas " dans une logique d'amélioration continue, et le rôle de l'évaluation pour cette progression,

* Comment impliquer l'ensemble des élus, des services et, au-delà, l'ensemble des parties prenantes, et entretenir leur motivation dans la durée,

* Comment piloter la démarche et en faire un projet partagé.

PRÉ-REQUIS

Exercer une activité ou une responsabilité en lien avec les problématiques de développement d'un territoire.

PUBLIC

Elus

DURÉE INDICATIVE

7 heures d'intervention groupées ou réparties sur 2 séquences

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de la formation.

TARIF

Tarif horaire : 20 € par personne

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

CPF

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

SERVICE VALIDEUR

Le Greta remet une attestation de formation

VALIDATION

Attestation de fin de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

À l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'apprenant pour évaluer la formation.

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION



Contacts

GRETA ARDECHE DROME

Site de Valence

Lycée Algoud-Laffemas

26000 VALENCE

GRETA Ardèche Drôme

Tél : 04 75 82 37 90

Mise à jour le 21 Mars 2024

